

AFFINE R.E.

Société anonyme au capital de 25 000 000 euros
Siège social : 39 rue Washington 75008 PARIS
712 048 735 RCS PARIS

**Décision du Conseil d'administration
de poursuivre les opérations de fusion**

Les porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Affine le 13 juillet 2007 pour un montant nominal total de 75.000.000 euros aux termes d'un prospectus en date du 11 juillet 2007 et admis à la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN FR0010499111 (les « **TSDI** ») ont été réunis en assemblée générale le lundi 22 octobre 2018 en vue de délibérer sur l'Approbation du projet de fusion-absorption d'Affine R.E. par la Société de la Tour Eiffel (la « **Fusion** »).

L'assemblée générale des porteurs de TSDI a rejeté cette résolution.

Après avoir pris acte de ce rejet, le Conseil d'administration réuni le 30 octobre 2018, conformément aux dispositions de l'article L. 228-73 du Code de commerce, a décidé de poursuivre les opérations de Fusion, sous réserve de son approbation par les actionnaires d'Affine et de la Société de la Tour Eiffel et de la réalisation des autres conditions suspensives énoncées dans le traité de Fusion.

Les porteurs de TSDI disposent d'un délai de trente (30) jours à compter de la notification du présent avis, conformément aux modalités de notification prévues dans le prospectus, pour former opposition à la Fusion, étant entendu que cette éventuelle opposition ne pourrait avoir pour conséquence d'interrompre ou suspendre la poursuite des opérations de Fusion.

Le Conseil d'administration